« Notre politique extérieure est d'ailleurs faite, conclut Liebknecht, dans des comptoirs de fabriques d'armes ; la corruption pue jusqu'au ciel. Ce pays pue le sang depuis quarante-quatre ans, seulement vos nerfs sont devenus moins sensibles. »

La ministre de la Guerre a répondu à ce discours violent et un peu confus qu'on avait fait tout le nécessaire pour empêcher la renouvellement de cette regrettable. Il a ajouté que le procès Krupp avait mis à l'Allemagne dans son commerce d'armes avec l'étranger.

« Je souhaite que le maison Krupp a-t-il conclu, surmonte cette épreuve, dans l'intérêt des 80 000 ouvriers allemands qu'elle emploie. »

APRÈS LES ÉLECTIONS

Les trois ans, la R. P. et l'inquisition fiscale

Sur trois questions importantes, posées devant les électeurs et sur lesquelles tous les nouveaux élus se sont prononcés dans leur programme, les voix dans la nouvelle Chambre — d'après le *Temps* — se trouvent réparties de la façon suivante :

Loi de trois ans

Pour (maintien intégral)	308
Contre	235
Avec *modifications* ou *douteux*	57

Impôt sur le revenu

Pour (avec déclaration contrôlée, revêtant un caractère inquisitorial)	279
Contre (repoussant nettement l'inquisition et la déclaration contrôlée)	279
Avec *modifications* ou *douteux*	42

Réforme électorale

Pour (avec représentation proportionnelle)	352
Contre	202
Avec *modifications* ou *douteux*	46

Les derniers résultats

CHARENTE-INFÉRIEURE

Marennes

MM. William Bertrand, rad.-soc.	6 859	ELU
Veyer, d. s., gauche rad.	6 297	

CORRÈZE

Uzeel

MM. docteur Quellis, rad.-soc.	5 786	ELU
Chabrat, rad.-soc.	4 223	
Guillet, soc. un.	2 164	

SÉNÉGAL

MM. Diaité Diagne, soc. ind.	2 424	ELU
Heimburger, rad. ind.	2 249	
Carpot, d. s., rad.-soc.	472	

Élections contestées

Dès maintenant, quatre candidats récemment, non pas seulement l'invalidation de leurs concurrents, proclamés élus, mais s'adressent à la Chambre pour obtenir d'elle qu'elle corrige les résultats proclamés par les Commissions de recensement, ce qui les concerne, et les déclare élus au premier tour. Ce sont MM. Faysset, député sortant (Alpes-Maritimes) ; Ragot (Ariège), Samalens, député sortant (Gers), et Henri Barire (Vendée). Ces quatre candidats protestent contre l'annulation de bulletins leur nom, qu'ils jugent valables, ou contre la non-adhésion aux procès-verbaux de bulletins contestés sans raison, et dont l'admission aurait permis de les déclarer élus au premier tour, au lieu et place de ceux qui ont été proclamés.

Députés élus à moins de 200 voix de majorité

	Voix
Painlevé, rép. soc. (V^e arr. de Paris)	122
Desplas, rad.-soc. (V^e arr. de Paris)	138
Tournade, prog. (X^e arr. de Paris)	74
Ignace, rép. de g. (XIe arr. de Paris)	23
[illegible], rad.-soc. (XIIe arr. de Paris)	23
[illegible], soc. un. (XVIIIe arr. de Paris)	152
Nomblard, All. dém. (Embrun)	129
Desbouis, soc. un. (Roeroy)	76
Thévenet, All. dém. (Arcis-sur-Aube)	83
Connevot, rad.-soc. (Aubusson)	181
Freignier, rad.-soc. (Guéret)	76
Lucian Dumont, rép. soc. (Issoudun)	74
Raffin-Dugens, soc. un. (Grenoble)	182
Brenier, soc. un. (Vienne)	63
Legros, All. dém. (Bioie)	31
Joubert-Peyrot, rad.-soc. (Yssingeaux)	22
Roulin, rad.-soc. (Nérac)	57
B. de Maud, prog. (Reims)	28
Margaine, rad.-soc. (Sainte-Menehould)	174
Quielaiut, rad.-soc. (Cambrai)	178
Delory, soc. un. (Lille)	141
Inghebeom, soc. un. (Lille)	117
Ebnet, Act. lib. (Albertville)	153
Henri Simon, rad.-soc. (Casires)	179
Perreau-Pradier, rép. de g. (Tonnerre)	173
Broussais, rad.-soc. (Alger)	150

L'élection du Mans

L'élection triomphale de M. Leret d'Aubigny, au Mans, doit être considérée comme la réponse éloquente de la ville du Mans à la scandaleuse élection de M. Caillaux, à Mamers. Devant les rédactions des journaux, dans les cafés, au long des rues où circulait une foule considérable, on n'entendit pas une seule fois un cri hostile à M. Pallier, dont chacun savait la mère à la dernière extrémité. Ce qui met au contraste éloquent l'attitude parfaitement correcte et polie de la population de la ville du Mans et l'attitude déloyale et parfaitement malbonnête de M. Pallier ou de ses amis maladroits au cours de la récente campagne électorale. Mais par contre, on conspua copieusement M. Caillaux.

A Caen

Les deux caractéristiques du succès de M. Blaisot sont les suivantes : 1° écrasement définitif de Chéron qui sort de la lutte honni par ses anciens amis lui reprochant d'avoir assuré par son impopularité éclatante le succès de Blaisot ; 2° pression préfectorale scandaleuse, mais maladroite, qui, en s'exerçant sur un conseiller général M. Delarbre, ancien député, ancien ami de Chéron, pour le contraindre à signer une circulaire en faveur de Nicolas, a produit ce résultat d'écœurer tellement M. Delarbre, que, pour protester publiquement, il a deux jours avant le scrutin envoyé sa démission de conseiller général.

Démissions

M. Chanut à Marseille

Après la plus abominable et la plus révoltante campagne, toute de diffamations et de violences, contre l'honorable maire et député sortant — et au cours de laquelle le revolver vint appuyer le mensonge. — M. Chanot subit un échec bien injuste et bien immérité. Aussi, depuis dimanche soir, la ville, qui, grâce à M. Chanot, avait connu de longues années de paix et de prospérité, est livrée aux bandes révolutionnaires. Soutenues par M. Schrameck, elles hurlent l'*Internationale* et le *Ça ira*, promènent le drapeau rouge, insultent la population honnête et proférent contre le maire et la municipalité libérales les pires injures et les menaces les moins déguisées.

Ce que les adversaires de M. Chanot ont voulu surtout atteindre à travers la député, c'est le maire. Aussi bien, M. Chanot est-il décidé, après une conférence avec ses collaborateurs, à abandonner l'Hôtel de Ville, en donnant sa démission de maire et de conseiller municipal.

Un de ses adjoints, qui fut candidat libéral contre le socialiste unifié Boulason, a déjà, en ce qui le concerne, annoncé sa démission personnelle.

C'est, en perspective — que son Conseil suive ou non M. Chanot dans sa retraite, si celle-ci se réalise, — une crise municipale.

Il faut d'ailleurs plus regretter une telle solution, que l'heureux concurrent de M. Chanot — le valoisien M. Bergeon — est surtout l'élu des napolitains, qui sont au nombre de plusieurs milliare dans la circonscription qui a abandonné M. Chanut. Telle est, au demeurant, la moralité de cette scandaleuse élection, dont les Logee et la julverie — qui intervinrent effrontement — tirent orgueil, et de laquelle allas assomptent, comme premier bénéfice, la conquête de l'Hôtel de Ville.

Une protestation de M. Ilari

Saint-Nazaire. — M. Adrien Ilari a envoyé le télégramme suivant au président de la Chambre des députés et au président de la Commission du recensement des élections législatives :

« Je proteste contre élection de M. Delaroche-Vernet et j'argue de pressions corruptions électorales, sous réserve de toutes autres preuves de nature à faire prononcer l'annulation de l'élection. Sentiments respectueux.

« *Signé* : ADRIEN ILARI. »

Maire suspendu

Par arrêté préfectoral, M. Montapet, maire de Fourchambault (Nièvre), a été suspendu de ses fonctions pour un mois « pour avoir, en sa qualité de maire, formulé publiquement, en paroles et par écrits, au cours de la période électorale, des imputations outrageantes à l'égard du Conseil de préfecture de la Nièvre ».

Cette suspension a été portée à trois mois par le ministre de l'Intérieur.

Deux députés hués et bousculés

MM. Compère-Morel et Hubert Ronger, qui s'étaient rendus à la Bouree aux vins, à Nîmes, ont été l'objet d'une manifestation hostile de la part d'un certain nombre de personnes, et, après avoir été bousculés, ont dû quitter la terrasse du café où ils étaient installés.

Les professions des 102 députés socialistes

MM. Thivrier, docteur en médecine ; Brizon, professeur d'école de commerce ; Doizy, médecin ; Aldy, avocat, ancien procureur de la République ; Rouslin, avocat ; Guesde, publiciste ; Clausat, médecin ; de La Porte, docteur en droit, publiciste ; Jaurès, professeur ; Vigne, avocat ; Fourmant, professeur de l'enseignement secondaire ; Mayeras, publiciste ; Cachin, professeur de philosophie ; Poncet, artiste decorateur ; Marietton, avocat ; Albert Thomas, professeur ; Nordmann, médecin ; Lebey, homme de lettres ; Braeke, professeur à l'école des Hautes Etudes ; Laval, avocat ; Deguise, publiciste ; Longuet, avocat et publiciste ; Lafont, avocat ; Locquin, professeur d'histoire de l'art ; Valière, publiciste ; Renaudel publiciste, ancien vétérinaire ; Hubert Rouger, publiciste ; Briquet, avocat ; Alexandre Varenne, avocat et publiciste ; Pomaret dit Nadi, ancien fonctionnaire des finances révoqué, publiciste ; Auriol, avocat, directeur du *Midi socialiste* ; Sembat, avocat et publiciste ; Vaillant, ingénieur ; Vaber, avocat ; Théo Bretin, instituteur ; Ellen-Prévot, professeur de rhétorique ; Raffin-Dugans, instituteur ; Alexandre Blanc, instituteur ; Marius Valetta, professeur d'école primaire supérieure.

MM. Ringuier, patron imprimeur ; Cabrol, pharmacien ; Boulsson, exportateur ; Mauger, cultivateur ; Compère-Morel, horticulteur ; Lanrect, ferblantier ; Ragbeboom et Ghesquière, vendeurs de journaux ; Camelle, brasseur ; Barthe, pharmacien ; Durre, voyageur de commerce ; Rognon, sculpteur sur bois ; Manua, cabaretier ; Grousselier, ingénieur mécanicien ; Cadenat, cordonnier ; Sixte-Quenin, voyageur de commerce ; Inghels, ouvrier tréfileur, cabaretier ; Lissac, horloger ; Mélin, accordeur de pianos ; Miatral, négociant en vins ; Reboul, vigneron ; Buloset, négociant ; Giray, cafetier ; Sabin, propriétaire rural ; Bernard, pépiniériste ; Brunet, entrepreneur de menuiserie.

MM. Paul Constans, ancien employé de commerce ; A. Poulain, mécanicien ; E. Dumas, mécanicien ; Goniaux, mineur ; Basly, mineur ; Lamendin, mineur ; Cadot, mineur ; Bouveri, mineur ; Betoulle, employé de commerce ; Pressemane, porcelainier ; Nactoux, mécanicien ; Aubriot, employé du commerce ; Levasseur, employé de coopérative ; Barabant, cheminot ; Voilliot, tailleur ; Lecointe, typographe ; Bras, carrier ; Salembier, tulliste ; Demoulin, mécanicien ; Parvy, porcelainier ; Brenier, employé du commerce ; Delory, tisseur ; Sorriaux, mineur ; Dubled, tisseur ; Lefèvre, mineur ; Bedouce, employé du commerce ; Morin, mécanicien ; Lauche, mécanicien ; Rozier employé de commerce ; Dejeante, chapelier ; Vollin, mécanicien ; Walter, dessinateur industriel ; Jobert, employé à la Compagnie du gaz de Paris ; Philbole, représentant-courtier du commerce.

MM. Pouzet, commis de la marine ; Goude, commis de la marine, at Jean Bon, expéditionnaire à la préfecture de la Seine.

LA RÉUNION DE LA NOUVELLE CHAMBRE

La nouvelle Chambre entrera en fonctions le 1er juin prochain, les pouvoirs de l'ancienne expirant le 31 mai. Les nouveaux élus viendront siéger le lundi 1er juin de plein droit, sans avoir été convoquée préalablement par décret. La session ordinaire de 1914, en effet, est en cours et ne pourrait être close par décret que le 13 juin au plus tôt, puisqu'aux termes de la Constitution, sa durée légale minima est de cinq mois et qu'elle a été ouverte le 13 janvier. La nouvelle assemblée se substitue purement et simplement à l'ancienne pour l'achèvement de la session.

Le secrétariat général de la présidence de la Chambre se bornera, suivant l'usage, à envoyer des lettres aux nouveaux élus pour les inviter à venir siéger le 1er juin. Ce jour est un jour férié légal, le lundi de la Pentecôte, mais cela ne fait pas obstacle à la prise de possession de la nouvelle assemblée. Déjà, en 1902, la Chambre nouvellement nommée s'était réunie le dimanche 1er juin.

Le bureau provisoire

Cette journée du 1er juin sera exclusivement occupée à élire un président provisoire et deux vice-présidents, également provisoires, destinés à la suppléer en cas de besoin. Les huit plus jeunes membres désignés pour assister le doyen d'âge restent avec le président provisoire.

A la différence des ouvertures de session annuelle, au moment desquelles l'assemblée présidée par le doyen d'âge élit son bureau définitif pour la durée de l'année entière, à l'ouverture d'une législature on élit un président provisoire le jour même de l'entrée en fonction de la nouvelle Chambre.

Ce président provisoire dirige les premières séances durant lesquelles se fait la vérification des pouvoirs des nouveaux élus. Lorsqu'on a validé la moitié plus un des députés la nouvelle Chambre se constitue par l'élection de son bureau définitif. Suivant la coutume, c'est le président provisoire qui est confirmé à titre définitif, ainsi que les deux vice-présidents provisoires auxquels on adjoint deux autres vice-présidents définitifs.

La presse allemande et les élections

Le *Vorwaerts* (de Berlin), socialiste, de son correspondant particulier :

C'est un progrès d'une importance immense et que les observateurs bourgeois intelligents reconnaissent aux mêmes comme l'événement le plus considérable des élections.

L'internationale socialiste voit avec fierté et confiance les camarades français arriver au pouvoir, car cela leur permettra de diriger l'essor de leur pays et des nations civilisées vers un monde meilleur.

Le Berliner Tageblatt, radical avancé, de son correspondant parisien :

L'hégémonie dans la nouvelle assemblée appartiendra aux deux grands partis démocratiques renforcés, qui veulent la paix, l'entente, voire la réconciliation avec l'Allemagne. Mais même après la victoire des gauches, une majorité subsiste pour le service de trois ans.

La *Gazette de Vosa* (de Berlin), libérale, de son correspondant parisien :

Tout dépend maintenant du sens politique des socialistes. S'ils suivent la voie indiquée par M. Jaurès, ils s'allieront avec les radicaux unifiés et s'efforceront de servir d'appui à un ministère de cette nuance ; mais s'ils veulent diriger le bloc et obliger le gouvernement à se soumettre à leurs principes, il sera impossible à un ministère radical de se maintenir au pouvoir, et la force des circonstances, comme la crainte de l'anarchie pousseront une partie des radicaux à se grouper autour des partis modérés du centre, pour former avec eux une majorité gouvernementale suffisante.

Le *Lokal Anzeiger* (de Berlin), gouvernemental :

Le résultat des élections constitue un raffermissement de la situation du Cabinet Doumergue, car les partis sur lesquels s'appuie ce ministère, c'est-à-dire les éléments de l'extrême-gauche de la Chambre, vont recevoir des renforts importants.

La *Tægliche Rundschau* (de Berlin), nationaliste :

Les socialistes doivent un nombre très important de leurs nouveaux mandats à l'appui qu'ils ont reçu des radicaux et des conservateurs cléricaux. Le Cabinet Doumergue devra maintenant se montrer un peu plus socialiste qu'il ne l'a été jusqu'ici, car les socialistes sauront certainement lui rappeler le programme de Paul Doumergue au service de deux ans, réforme fiscale contre les possédants et réforme électorale. La situation du Cabinet Doumergue va devenir difficile et même assez dangereuse.

La *Germania* (de Berlin), centriste :

Tant qu'il ne se produira aucune scission entre radicaux et socialistes, le gouvernement pourra attendre avec une certaine confiance toutes les interpellations concernant la politique étrangère, la politique intérieure et les questions financières.

Depuis le ministère Combes, il n'a jamais été donné à un Cabinet de gouverner avec une pareille majorité républicaine, mais il est douteux que la concorde règne longtemps entre radicaux et socialistes.

OBSÈQUES DE Mme LASIES

C'est au milieu d'une nombreuse assistance qu'ont eu lieu, ce matin, à 10 heures, en l'église paroissiale de Mendon les obsèques de Mme Vve Ludovic Lasies, née Duprat, mère de M. Joseph Lasies, le nouveau député du VIe arrondissement de Paris.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la localité.

La guerre americano-mexicaine

Le président Wilson prononce un singulier discours

Le président Wilson a assisté lundi aux obsèques solennelles des marins et des soldats américains morts à la Vera-Cruz ; il a fait leur panégyrique. Il a dit notamment :

Nous ne voulons pas combattre les Mexicains, nous voulons les servir.

Mourir au cours d'une guerre d'agression n'inspire aucune fierté, mais c'est un honneur de périr pour rendre service.

Je n'ai jamais été au feu moi-même, mais j'imagine qu'il est aussi pénible de faire son devoir en face des ricanements qu'en face des balles, car les ricanements percent le cœur.

Evidemment, ce sont les Mexicains qui ont attaqué. Ce sont eux qui occupent New-York et qui font mettre les Etats-Unis à feu et à sang par leurs créatures.

Prise de Tampico par les rebelles

Londres, 12 mai. — Selon une dépêche de la Vera-Cruz au *Times*, Tampico serait tombé aux mains des insurgés.

Le départ pour Niagara-Falls des délégués de paix fédéraux

Les trois médiateurs du général Huerta se trouvent à bord du navire allemand *Kronprinzessin-Cecile*.

L'amiral Fetcher est allé en personne les saluer et leur offrir ses services qu'ils ont décliné. Pour des raisons diplomatiques, des médiateurs désirent rester en territoire neutre, ils n'ont pas rendu à l'amiral américain la visite que celui-ci leur avait faite.

Les désertions se multiplient dans l'armée de Huerta

Le bruit court que le général Huerta a perdu la plus grande partie des 4 000 hommes de troupes qu'il avait à Saltillo, par suite de la désertion des soldats qui passent aux révolutionnaires.

La crise balkanique

Les négociations de Corfou

A la suite de la décision prise à Corfou par la Commission internationale du contrôle, le gouvernement albanais d'un part, et M. Zographos de l'autre, ont pris des dispositions en vue de la détermination d'une zone neutre en Epire. Cette zone sera délimitée d'après l'état des opérations au 9 mai.

Grâce à cette mesure, les rencontres entre les troupes des deux parties seront évitées.

Nouvelles de l'étranger

ANGLETERRE — Les suffragettes troublent la soirée du gala offerte aux souverains danois

Londres, 12 mai. — La représentation de gala donnée hier soir en l'honneur des souverains danois a été des plus brillantes.

Une suffragette, qui se trouvait parmi les spectatrices, a tenté de haranguer le roi George.

— Majesté, s'est-elle écriée, on torture les femmes.

Elle a été aussitôt capulsée.

D'autres suffragettes, qui avaient pris place dans les galeries supérieures, ont lancé dans la salle des placards exposant leurs revendications.

AUTRICHE-HONGRIE — La Triplice vivement attaquée aux Délégations

Le comte Berchtold a été l'objet de violentes attaques à la réunion des Délégations à Budapest.

Les membres de l'opposition hongroise ne sont montrés particulièrement désagréables à son endroit, et le comte Albert Apponyi, parlant de la Triple-Alliance, a déclaré que « celle-ci ne soulevait pas la moindre enthousiasme et que les dirigeants de la politique autrichienne étaient avant tout responsables de cet état de choses.

« Si l'on veut donner à cette alliance un regain de vitalité, il est indispensable de tenir compte davantage des intérêts hongrois, de faire coïncider ces derniers avec ceux de l'Autriche. »

Le prince Louis Windischgrætz a parlé ensuite des rapports existants entre l'Autriche et le royaume de Roumanie. « La politique de M. de Berchtold, a-t-il fait observer, a été détestable. Il n'a pas au voir que la Roumanie était la puissance principale des Balkans, et, en raison même de cette maladresse, nous avons parcu tout prestige dans cette région. M. de Berchtold parle encore de nos rapports avec la Russie. Il les trouve excellents, mais il ne nous dit pas un mot des gigantesques efforts tentés par la Russie pour réduire aux abois la double monarchie ; au cours de ces derniers mois, la Russie a dépensé des millions et des millions de roubles en Bulgarie pour neutraliser ou plutôt pour anéantir l'influence de l'Autriche dans ce pays.

« La diplomatie austro-hongroise continue le prince, n'a fait qu'accumuler les fautes. Si elle avait montré plus de souplesse et de savoir-faire, l'Autriche aurait pu trouver de l'argent en France au lieu d'aboutir à un épouvantable fiasco. Même échec en Bulgarie, en Roumanie, en Turquie. Qui donc est favorable à l'Autriche-Hongrie, après toutes ces maladresses ?... »

Les derniers propos tenus par le prince ont été si violents que le président a du arrêter le cours de ses réflexions et le rappeler à l'ordre.

BULGARIE — Emprunt de 500 millions en Allemagne

La Bulgarie aurait conclu un emprunt de 500 millions au cours de 84 en Allemagne contre d'importantes concessions à l'industrie allemande.

L'Allemagne, qui était la principale concurrente de l'Autriche en Roumanie, lui enlève ainsi, après le marché serbe, le marché bulgare.

Petites dépêches

Stockholm, 12 mai. — Le roi se sent maintenant suffisamment rétabli pour reprendre prochainement le gouvernement. Le souverain a l'intention d'ouvrir personnellement le Rikadag. Immédiatemel après, il se rendra à Carlsbad pour y faire une cure, conformément à l'avis de ses médecins.

*

Berlin, 12 mai. — L'impératrice a rendu visite à M. de Bethmann-Hollweg, chancelier de l'empire, pour lui exprimer les condoléances de l'empereur et les siennes propres, à l'occasion de la mort de sa femme, dont les obsèques ont lieu mercredi.

*

Strasbourg, 12 mai. — C'est mercredi prochain 13 courant que se plaidera le procès en diffamation que le *Nouvelliste de Colmar* intente au général Keim, président de la Ligue de l'armée.

*

Constantinople, 12 mai. — Un iradé fixant l'ouverture du Parlement au 14 mai a été promulgué hier soir.

Çà et là

Morts d'hier

La Dr Deylleux, 36 ans, à Paris, des suites d'une piqûre faite en opérant un phlegmon. — M. Cannet, directeur de l'enregistrement en retraite, 69 ans, à Châlons-sur-Marne. — Madame Vve Gaumain, 106 ans, à Dinant-sur-Meuse (Belgique). — M. Montero Rios, ancien président du Conseil espagnol, à Madrid.

Le Congrès des rosiérisiee français aura lieu à Biarritz du jeudi 28 au dimanche 31 mai. Seront représentés par des délégués les pays suivants : l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, la Prusse, la Suisse, l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

M. et Mme Poincaré ont offert hier soir à Eze-les-Pins un dîner à différentes personnalités, notamment : l'amiral Boué de Lapeyrère, le général Galopin, le préfet des Alpes-Maritimes, etc.

Le général Voirand est revenu à Gabès de l'Extrême-Sud ; il a visité aujourd'hui le poste Matmata et est rentré à 6 heures.

Il est reparti pour Tunis.

L'AFFAIRE CADIOU

Une confrontation a eu lieu dans le cabinet de M. Bidard de La Noë, juge d'instruction, entre M. Jean-Marie Cadiou, frère de la victime, et l'ingénieur Pierre.

Elle a été des plus mouvementées, mais n'a donné aucun résultat et n'a pas fait avancer d'un pas l'instruction.

Le témoin et l'inculpé ont été mis en présence. Pierre s'est longuement étendu sur les fraudes qu'il avait dénoncées à la charge de son patron. Un wagon de coton-poudre devait, on le sait, être livré à la poudrerie d'Angoulême. Cette livraison ne fut jamais effectuée grâce à la complicité d'un agent technique de l'établissement, lequel, affirma Pierre, reçut une somme de 1 800 francs pour le prix de son silence.

L'inculpé ajouta que tous les papiers concernant cette affaire avaient été brûlés mais, selon lui, on pourra en trouver des traces dans son copie de lettres qui n'a pas été saisi.

A un moment donné, M. Jean-Pierre Cadiou crut devoir protester. Pierre lui répondit :

— Vous n'êtes président du Conseil que de nom. Votre nom cachait la participation de l'or allemand.

On confirme que l'expert Khun Abrest déclare dans son rapport qu'il n'a pas trouvé trace de sang dans les vêtements de l'ingénieur Pierre.

Il procède actuellement à l'examen des effets que portait la victime lorsque son cadavre fut découvert.

M. Bidard de La Noë a interrogé trois ouvriers qui ont vu M. Cadiou arriver à l'usine la 30 décembre, à 7 h. 1/2 du matin, et repartir à 9 heures. Ils n'ont pas vu Pierre avec lui.

Mme Pierre qui, souffrante, n'avait pas vu son fils depuis un mois, a pu l'embrasser dans le cabinet du juge.

L'assassinat de M. Calmette

C'est, ainsi que nous l'avons annoncé, M. le procureur de la République Lescouvé qui examine personnellement le dossier constitué par M. Boucard. On croit qu'il aura rédigé le réquisitoire définitif avant la fin de cette semaine.

Mme Caillaux pourra comparaître devant la Cour d'assises au cours de l'une des deux sessions de juillet.

Pavoisons ! Illuminons !

le dimanche 24 mai

en l'honneur de Jeanne d'Arc

Petit tract à distribuer à la porte des églises, à insérer dans les journaux locaux et bulletins paroissiaux, à mettre en dépôt dans les magasins.

Prix, 1 franc le mille, port en sus.

Un colis postal de 3 kilos (0 fr. 60 en gare, 0 fr. 85 à domicile) en contient 2 000 exemplaires.

Demander le prospectus détaillant les articles pour pavoisement et illuminations.

5, RUE RAYARD, PARIS, VIIIe

A LOURDES

Sont venus en pèlerinage ces jours derniers :

La duché de Bade, 550 pèlerins ; la Wurtemberg, 290 pèlerins ; la Haute-Lande diocèse d'Aire, 600 pèlerins ; le diocèse de Nantes, 1 200 pèlerins ; la diocèse de Moutiers, 900 pèlerins ; les hommes du diocèse de Metz (Lorraine annexée), au nombre de 375 ; le diocèse de Trèves, 950 pèlerins ; la Suisse allemande, 2 500 pèlerins ; le Jura Bernois 400 pèlerins ; le diocèse de Strasbourg (Alsace annexée), 1 400 pèlerins, dont 370 hommes ; le diocèse de Namur (Belgique), 1 000 pèlerins ; la Bavière, 500 pèlerins ; l'Autriche, 400 pèlerins ; le Piémont, région de Barge, 500 pèlerins ; le diocèse d'Angers, 3 000 pèlerins ; le diocèse de Luçon, 3 200 pèlerins ; le diocèse d'Auch, 4 500 pèlerins ; la Ligurie (Italie), 300 pèlerins ; Bruxelles, 310 pèlerins ; le diocèse de Tournai (Belgique), 1 000 pèlerins.

Soit un total de 20 pèlerinages et de 20 000 pèlerins environ venus se prosterner aux pieds de la Grotte depuis le 1er mai.

✝ NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(Sacrifiés, 7 ans et 7 quarantaines, après avoir [illegible])

Mme Maria d'Heucour, née Jackson, à Sens (Yonne). — M. Joseph Escach, 75 ans, à Toulouse. — M. le docteur Gros, à Saint-Claude (Jura), fervent catholique, dévoué aux pauvres et aux malheureux. — Mme Guibert, née Mouflé, 63 ans, à Limoges, veuve de Louis Guibert, l'écrivain bien connu pour ses remarquables travaux sur le Limousin.

RECOMMANDATIONS

Pèlerin de Lourdes. Malades. Intentions diverses.

FIANÇAILLES

On recommande aux prières les fiançailles de la fille Marguerite Acquerel, petite-nièce du très regretté P. Vincent de Paul Bailly, avec M. René Chédeville, représentant du Comptoir national d'escompte, à Buenos-Aires.

Informations du soir

Le président de la République et Mme Poincaré rentreront à Paris vendredi matin.

Le Comité directeur de la Fédération des gauches, réuni ce matin sous la présidence de M. Aristide Briand, a examiné la situation politique.

Les membres du Comité se sont ensuite entretenus des principales questions qui se poseront devant les Chambres à la rentrée du Parlement.

INAUGURATION DE L'EXPOSITION DE LYON

Lyon, 12 mai. — M. Raoul Péret, ministre du Commerce, arrivé hier soir à Lyon, a inauguré cet après-midi l'exposition. Il a déjeuné à la mairie où M. Herriot avait convié une trentaine de personnes, parmi lesquelles MM. Raoult, préfet du Rhône ; le général Pennacier-Duteil, gouverneur militaire. La cérémonie d'inauguration était dénuée de tout caractère d'apparat.

GUILLAUME II « RECONSTITUE » LA BATAILLE DE COLOMBEY

Metz, 12 mai. — Il y a eu ce matin à Colombey, à l'est de Metz, sur le champ de bataille du 14 août 1870, une manœuvre assez étendue reproduisant l'engagement de cette époque.

Après la manœuvre, l'empereur a fait défiler devant lui les troupes de tout le 16e corps d'armée qui avaient pris part aux opérations, puis il est rentré à Metz. Vers midi, il s'est rendu à Thionville pour inspecter les fortifications de cette place.

De retour à Metz, l'empereur dîner ce soir chez le général commandant le corps d'armée. Il partira pour Wiesbaden à 11 heures du soir.

LE TSAR REÇOIT LA MISSION TURQUE

Livadia, 12 mai. — La mission extraordinaire de Turquie a été reçue hier, en audience solennelle, au Grand Palais.

A 7 heures du soir, Talaat bey a été introduit auprès du tsar ; il a présenté, après l'audience, les membres de la mission.

Le soir a eu lieu un dîner de gala. L'empereur avait à sa droite Talaat bey, et à sa gauche Izzet pacha. A la même table avaient pris place les autres membres de la mission, M. Sazonoff, ministre des Affaires étrangères, M. de Giers, ambassadeur de Russie à Constantinople ; le baron de Schilling, directeur de la chancellerie, etc.

Le tsar a levé son verre à la santé du sultan et à la prospérité de l'empire ottoman.

Après le dîner l'empereur s'est entretenu amicalement avec les membres de la mission.

LE DÉSASTRE DE SICILE

Catane, 12 mai. — La direction de l'Observatoire de l'Etna signale que deux secousses légères du tremblement de terre ont été ressenties hier matin à Trente ; elles n'ont pas occasionné de dégâts.

Le cratère de l'Etna crache beaucoup de cendres et de fumée.

Vienne, 12 mai. — Le bulletin publié ce matin dit que l'empereur a passé une bonne nuit. Les manifestations catarrhales sont les mêmes. L'état général continue à être bon.

L'AFFAIRE CADIOU

Brest, 12 mai. — M. Bidard de la Noë a entendu à nouveau, ce matin, les anciens ouvriers de l'usine de le Grand'Palud, Morvan, Cavaro et Loarec. Tous trois ont affirmé avoir vu l'ingénieur Pierre et M. Cadiou ensemble dans le journée du 29 ; mais le 30, ils ont vu M. Cadiou arriver seul à l'usine, vers 8 heures, et repartir quelques temps après pour une direction inconnue.

FEUILLETON DU 13 MAI 1914 — 18 —

Reinette

— Non, merci... Viens avec moi, j'ai à te parler.

Elle le suivit docilement dans son cabinet. Il s'arrêta au milieu de la pièce et se tourna vers elle.

— Vois-tu Noémie à chacune de ses visites, Estelle ?

Très calme, les cils un peu baissés, elle répondit de sa voix légèrement traînante :

— Certainement, j'ai dit à la femme de chambre de me prévenir chaque fois qu'elle arrivait.

— Quand tu savais pourtant que je ne voulais pas de ces relations, que je tolérais avec peine une ou deux visites dans l'année ! dit-il, stupéfait et irrité à la fois de la tranquillité de cet aveu.

— J'ai jugé qu'aucune raison ne m'empêchait de fréquenter ma belle-sœur, répliqua-t-elle d'un ton net, sans hausser la voix.

— Tu as jugé !

Pour la première fois de sa vie, peut-être, Valéry Logaert perdait quelque chose de son imperturbable sang-froid. Mais, en vérité, une statue s'animant et l'apostrophant soudain l'eût moins surpris que cette révélation d'une Estelle osant énoncer une opinion contraire à celle de son époux.

Cependant il se ressaisit instantanément, son regard, clairement derrière les lunettes, enveloppa la jeune femme, debout, sous la clarté intense répandue par la lampe du bureau.

— Et moi, je juge cette relation tout à fait incompatible avec les principes qui sont les tiens, avec les habitudes et les goûts d'une femme sérieuse telle que l'est Estelle Logaert...

— Avec « vos » principes, voulez-vous dire ?... avec les habitudes et les goûts que vous m'avez imposés ?... répliqua-t-elle paisiblement. Il ne faut pas confondre, je vous prie.

— Que veux-tu dire ? murmura-t-il, de nouveau abasourdi.

— Mais que ces principes ne sont pas les miens, qu'ils m'écrasent, qu'ils me tuent... que ces habitudes ridiculement austères ne peuvent me convenir plus longtemps... que mes goûts, enfin, mes aspirations, tout mon être, me font désirer ardemment une existence plus animée, plus luxueuse... moins mourante, en un mot !

Elle regardait bien en face son mari, et cette fois il n'y avait plus rien d'angélique dans les grands yeux qui brûlaient Valéry. C'était une Estelle nouvelle... ou plutôt, n'était-ce pas la véritable Estelle, celle que Valéry n'avait pu connaître, celle dont l'âme lui avait échappé toujours pendant ces deux années d'union ?

Dominant, par un puissant effort de volonté, la stupeur qui envahissait son cerveau, il le couvrit d'un regard écrasant.

— Tu as attendu bien longtemps pour me faire connaître les goûts, dit-il avec une dureté mordante. Il a fallu probablement les bons conseils de ma sœur pour que tu t'aperçoives enfin que notre existence t'ennuyait.

Elle eut un petit geste négatif.

— Noémie m'a encouragée, car elle avait vivement pitié de moi, mais ces aspirations ont toujours existé au fond de moi-même.

— En ce cas, comment as-tu accepté d'épouser un savant qui ne t'a pas caché combien ton existence près de lui serait simple et tranquille ?

— Je voulais secouer le joug de mon père, et puis je ne pensais pas malgré tout que ma vie serait si pesante, ici... Mais j'en ai assez ;

Valéry recula jusqu'à son bureau, il croise les bras sur sa poitrine...

— Eh bien ! que prétendez-vous ?... dit-il d'un ton glacé.

En un geste gracieux, Estelle remit en place une mèche frisottante qui lui tombait sur le front.

— Mais je demande fort peu de chose... simplement de vivre comme les autres femmes, fit-elle de l'air le plus naturel du monde. Je ferai un peu plus de toilette je sortirai davantage. J'aurai une voiture pour me promener au Bois, j'irai aux bains de mer pendant l'été... Evidemment, je ne vous demanderai pas le sacrifice de m'accompagner dans le monde, mais les trente-six ans de votre sœur en feront un chaperon suffisant. Il me semble que tout cela est fort raisonnable ?

— A condition que vos revenus vous le permettent, dit-il froidement.

Les lèvres de la jeune femme eurent une légère crispation. Cette allusion à sa modeste dot ne lui plaisait évidemment pas.

— Ils seront du moins suffisants pour me procurer quelques distractions, fit-elle, tranquillement agressive. Je vous la répète, je ne puis plus vivre ainsi.

— Il faudra pourtant vous y accoutumer. Tant que j'aurai pouvoir sur vous, rien ne sera changé à votre existence.

Elle se redressa, une lueur brilla, une seconde, dans ses prunelles...

— Eh bien ! je me soustrairai à ce pouvoir intolérable !... Nous divorcerons, voilà tout !

Le visage de Valéry eut une contraction.

— En êtes-vous déjà là ? Vous voilà bien instruite de vos droits, malgré vos airs d'ignorance ! dit-il railleusement. Si vous l'étiez autant de vos devoirs...

Elle eut un petit rire moqueur.

— Oh ! les devoirs !... Vous parlez comme un prédicateur que j'ai entendu une fois par hasard, là-bas, dans mon pays. Mais lui assurait qu'au bout du devoir accompli on trouverait le repos et la récompense éternelle, tandis que vous, c'est la sèche raison, la morale ennuyeuse, et puis après, quoi ?... Que me promettez-vous ? Le satisfaction de ma dire que j'ai fait tout ce que vous m'avez enseigné, au nom de qui, je n'en sais rien ?... Eh bien ! puisque vous ne pouvez pas m'assurer q